

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER CHAMPIONNAT INTER-REGIONALE MASCULINE ET FEMININE U15 ET U17 ET MASCULINE U20 (IRM OU IRF U15, U17, U20)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

U15 M, U15 F, U17 M et U20 M :

Les 48 équipes sont réparties en 8 poules géographiques de 6.
Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

U17 F :

Les 36 équipes sont réparties en 6 poules géographiques de 6.
Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

TITRE DE CHAMPION

Le titre de Champion est attribué à l'équipe classée première de chaque poule de la phase 1.

DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU CHAMPIONNAT INTER-REGIONALE MASCULINE U20

FINALE A 4

Les 4 meilleures équipes (classées premières) au ranking à la fin de la phase 1 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale Sportive :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale Sportive selon les horaires suivants :
 - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
 - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
 - Rencontre pour la 3^{ème} place : Le dimanche à 13 h 15
 - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3^{ème} place est obligatoire.

TITRE DE CHAMPION DES CHAMPIONS

Le titre de Champion des Champions est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre en Inter-Régionale Masculine U20.

ARTICLE 2 - EQUIPES	48 équipes (36 équipes pour les U17 F) issues des championnats régionaux qualificatifs au championnat Inter-Régional.		
ARTICLE 3 - RÈGLES DE PARTICIPATION	Règles de participation INTER-REGIONALE U15M, U15F, U17M, U17F et U20M		
	Nombre de joueurs autorisés	Domicile	10 maximum
		Extérieur	10 maximum
	Types de licences autorisées (nb maximum)	Licences C1 + C2 +T	5 maximum
		Licence C	Sans limite
	Licence AS U20	Sans limite	
ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES	<p>U15 (M & F) : dimanche à 13H15 U17 (M & F) : dimanche à 15H30 U20M : dimanche à 11H00</p>		
ARTICLE 5 - SALLE	Classement : H1		

